

## Comité technique paritaire 19 avril 2011

### Ordre du jour :

- *Présentation de la maîtrise des risques,*
- *Campagne Impôt sur le revenu 2011,*
- *Mise en place des SIP de Quimper,*
- *Modification implantation cadres A en filière Gestion Publique,*
- *Questions diverses.*

### Présentation de la maîtrise des risques :

La mission Maîtrise des risques consiste à décrire précisément les processus de travail et l'organisation des services. Elle identifie également les risques et présente les mesures de contrôle interne censées sécuriser le fonctionnement des services.

L'organigramme fonctionnel est un outil interne au service qui décrit l'ensemble des tâches et désigne l'agent chargé de chacune d'elle ainsi que son suppléant. Selon l'Administration c'est un dispositif de pilotage permettant au chef de service de s'assurer de la répartition des tâches et un outil de documentation pour les agents... Elle précise également que ces organigrammes qui appartiennent au service ne mesurent pas la volumétrie des opérations et ne sont pas des outils d'aide à la suppression des emplois...

Le calendrier de déploiement de la MMR correspond au lancement de la Direction Unique en janvier 2011. Actuellement la Direction et deux services déconcentrés à Morlaix (SIE SIP) vont être concernés, des réunions d'animation sont prévues de juin à octobre 2011.

**Comme indiqué dans notre liminaire, FO DGFIP n'est pas opposé, par principe, à la description des procédures dans les services à condition que cela contribue à améliorer les relations avec les partenaires publics et les administrés, ainsi que les conditions de travail des agents. Pour atteindre cet objectif, l'évaluation réelle des tâches et l'affectation d'emplois correspondant à chacune des missions devraient être prise en compte en priorité.**

**Malheureusement ce n'est plus le cas aujourd'hui à la Direction Générale des Finances Publiques !**

**A l'heure ou beaucoup trop d'agents n'ont plus le temps, ni de se former, ni d'accomplir leurs missions avec la conscience professionnelle qui les caractérise, les débats sur les procédures et les simplifications n'auraient de sens que dans un cadre d'emplois stabilisés.**

**Pour FO DGFIP, seul l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, pourrait laisser espérer aux agents de la DGFIP un futur moins stressant ou ils auraient la possibilité d'exercer toutes leurs missions en assurant un service public de qualité.**

### Présentation campagne IR 2011 :

La présentation de l'Administration a souligné le peu de nouveautés législatives cette année tout en rappelant la complexité importante de la campagne liée à des aménagements touchant de nombreux foyers fiscaux.

L'organisation de la campagne s'inscrit dans le cadre de la mise en place du guichet fiscal unique avec pour Brest une première en configuration SIP.

Le calendrier départemental a prévu 78% d'envoi des déclarations le 19 avril avec une dernière remise le 4 mai 2011.

Pour l'Administration et compte tenu des vacances scolaires les besoins en accueil renforcé ne devraient apparaître qu'à partir du lundi 9 mai...

Concernant les renforts d'auxiliaires, une réduction globale de 2% a été décidée par rapport à la dotation 2010.

Les autres services seront également sollicités pour faire face à cette échéance majeure de la DGFIP.

Dans les Trésoreries, les agents en charge de la mission accueil devront pouvoir être en mesure de fournir les documents et de répondre aux questions simples d'assiette.

**Comme indiqué dans notre déclaration liminaire, le niveau de complexité de cette campagne IR inquiète les agents dont la formation n'est plus à même de leur permettre de répondre sereinement aux questions des usagers de plus en plus documentés.**

**La délégation FO DGFIP a indiqué à l'Administration que le calendrier proposé par l'Administration, du 9 au 30 mai, est en retard avec le démarrage réelle de la campagne qui compte tenu de l'envoi des avis le 19 avril s'étalera en fait sur 5 semaines..**

**Une fois de plus les prévisions de l'Administration ne résistent pas à la réalité du terrain puisque la période des vacances scolaire ne neutralise pas, bien au contraire, le début de la campagne IR, ce que les collègues en charge de l'accueil constatent d'ores et déjà...**

A Brest, le hall du CFP après travaux devrait être configuré avec 5 nouveaux boxes d'accueil. Lors du CTPD du 24 mars dernier, la délégation **FO DGFIP** avait évoqué la sécurisation de la zone d'accueil avec le problème des accès ouverts sur les côtés. L'Administration a indiqué qu'une réunion était sur le point de finaliser le dispositif permettant de pallier à ces lacunes. Nous espérons que ces aménagements seront susceptibles de rassurer les agents. Dans un contexte de campagne IR en configuration SIP, avec une activité recouvrement qui entre désormais dans une phase importante des poursuites, la sécurité des agents d'accueil nécessite la plus grande attention.

A Quimper, compte tenu du retard dans l'achèvement des travaux du CFP de Ty Nay c'est bien le plan B de l'Administration qui devrait être mis en place. Un modulaire de 60 m2 doit servir à assurer dans un premier temps l'accueil primaire, alors que l'accueil secondaire sera maintenu dans l'ancien bâtiment.

A notre question de connaître le dispositif prévu pour favoriser l'accès aux personnes à mobilité réduite, l'Administration n'a pas été en capacité de nous éclairer, le sujet n'ayant pas été pris en compte..

Sur la question des dispositifs prévus pour répondre à l'handicap auditif de certains usagers, l'Administration a prévu notamment sur Brest des prises de rendez vous avec interprète en collaboration avec les associations locales représentatives.

### **Mise en place des SIP de Quimper :**

Les deux SIP de Quimper seront créés le 1<sup>er</sup> juillet 2011, et à cette date 95% des SIP seront créés sur le territoire national.

Les deux SIP de Quimper Ouest et Est reprennent respectivement les compétences des CDI de Quimper Ouest et Est et pour l'activité recouvrement celles de la Trésorerie de Quimper et Banlieue.

6 agents de l'actuelle trésorerie de Quimper et Banlieue rejoindront le SIP Quimper Est et 3 agents le SIP Quimper Ouest.

Tous les agents de la filière fiscale intégreront le périmètre des SIP et conserveront leurs fonctions.

L'organisation des SIP est censée respecter les principes posés depuis le lancement des premières structures fusionnées, à savoir le respect en gestion des métiers de chacun.

Une équipe d'accueil dédiée rattachée au SIP de Quimper Est devra assurer l'accueil généraliste des SIP du site. Elle devrait être constituée de 7 agents dont une collègue en charge de la caisse (GP) et un cadre A issu de la filière gestion publique qui comme à Brest encadrera cette équipe.

Lors de la mise en place des premiers SIP en avril 2009, nous avons mis en évidence les difficultés des agents pour organiser leur travail, notamment dans les cellules recouvrement de taille très réduite. A Brest les objectifs des échéances de fin 2010 n'ont pu être réalisés qu'au prix d'efforts considérables accomplis par les agents n'ayant pas compté leurs heures et les sacrifices y compris sur leur vie personnelle..

Malgré nos constats répétés, l'Administration persiste et signe dans un optimisme d'affichage pour promouvoir à nouveau le lancement de cette restructuration sur Quimper.

Comme indiqué lors du CTPD du 24 mars dernier, les difficultés rencontrées à Brest notamment pour appréhender la nouvelle donne de l'activité accueil, risquent fort de se renouveler sur Quimper. L'apprentissage de l'accueil généraliste nécessite des formations adéquates et un temps d'adaptation relativement long.

Concernant l'activité recouvrement, la taille réduite du plus petit SIP, (3 agents) permettra difficilement d'organiser le travail sereinement et le prochain départ en retraite de l'un des agents en fin d'année ne pourra être accompagné qu'en sollicitant une équipe mobile de renfort départementale déjà très demandée sur le réseau de la Gestion Publique.

Nous avons également demandé des précisions sur l'organisation des services communs au sein des services fusionnés. En effet ces services seront mutualisés entre les SIP ce qui va représenter pour les agents un accroissement de charge de travail sans effectif supplémentaire.

Malheureusement l'Administration est resté très évasive sur le fonctionnement de cette cellule qui dépendra de plusieurs responsables..

Comme pour les précédentes restructurations la délégation **FO DGFIP** a voté contre la mise en place prochaine des SIP de Quimper.

Pour **FO DGFIP** les SIP, vitrine médiatique de la fusion, n'ont pas apporté d'amélioration du service public. Ils ont en revanche mis grandement en difficultés les agents de la DGFIP.

### **Implantations de cadres A Gestion Publique :**

Le Président a annoncé la transformation d'un emploi d'inspecteur en emploi de RP sur l'activité Domaniale de la DDFIP.

L'emploi comptable de TP de Quimper et Banlieue est transféré au SIP de Quimper Est ; celui d'inspecteur adjoint de Quimper et Banlieue au SIP de Quimper Ouest.

Un emploi d'inspecteur (chargé de mission) est transféré au SIP, il sera pourvu au prochain mouvement local de la CAP n°1.

### **Questions diverses :**

#### 1. Restauration des services DDFIP Quimper :

Les agents qui travaillent rue des Régulaires et allée Couchouren à Quimper ne disposent d'aucune possibilité de restauration collective située à moins d'un kilomètre de leur site pendant la fermeture du restaurant du lycée Le Likès à l'occasion des vacances scolaires.

En conséquence la délégation **FO DGFIP**, avait saisi l'Administration pour demander que les agents fréquentant Le Likès puissent bénéficier des tickets restaurants.

Suite à notre intervention et au travail de la Délégation, l'Administration centrale a accepté d'accorder des tickets restaurants (5 unités) pour la période des vacances de pâques, le principe de reconduire le dispositif pendant l'été a été également admis.

#### 2. Activité du CHS:

Lors de ce CTPD la délégation **FO DGFIP** a tenu à rappeler que les orientations nationales en matière d'hygiène et sécurité, notamment celles touchant aux DUERP et aux plans annuels de prévention ne doivent pas demeurer au stade des bonnes intentions.

Dans le cadre des CHS, la mise à jour des DUERP 2011 et l'analyse des effets des programmes annuels de prévention seront au centre de nos priorités. Pour ce faire le cahier CHS demeure l'outil de référence et la démarche participative des chefs de services et des agents doit être encouragée.

Nous avons également demandé de pouvoir rencontrer l'ergonome en charge de l'étude du SIE de Brest Rade et d'être informé des conclusions de l'étude menée sur le CPSR de Brest.

#### 3. CFP Carhaix :

Lors du CTPD du 24 mars dernier, nous avons soulevé la question du remplacement de l'emploi Berkany dont le départ en retraite était imminent. Nous avons proposé d'élargir les heures effectuées par la personne effectuant le ménage, permettant ainsi de maintenir sur place le service de restauration et d'éviter le déplacement des agents sur l'hôpital de Carhaix.

L'Administration nous a indiqué que les directives nationales l'empêchaient de renouveler le personnel Berkany de restauration. En revanche, les services du pôle RH ont obtenu à titre dérogatoire auprès de la Direction Générale de pouvoir transférer sur de la restauration (19h20) les heures effectuées (14h00) dans le cadre du ménage. Cette activité reviendrait donc désormais dans le marché régional de nettoyage.

C'est cette solution, qui a donc été acceptée par la personne chargée du ménage actuellement. **Ce dispositif répond à notre revendication de stabiliser la restauration sur le CFP de Carhaix, même si nous aurions préféré un cumul de l'activité pour l'intérêt matériel de l'agent.**

#### 4. Information DDFIP 29 :

Lors de ce CTPD, le Président, Gilles MONNERIE, a fait part de sa cessation d'activité à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011. Il sera remplacé par Mme Véronique PY, actuelle DSF d'Indre et Loire. Rémy VIENOT actuellement en charge de la mission Domaniale devrait se voir confier prochainement le pôle Gestion Publique de la DRFIP d'Ille et Vilaine.

**La délégation FO DGFIP en CTPD** : Murielle MORICCI (DDFIP Quimper) ; Patrick VELIN (FI Quimper Ouest) ; Thierry ROLLAND (Trésorerie Carhaix) ; Didier KERDONCUFF (SIE Châteaulin) ; Erick GUERRY (Permanent FO DGFIP).

## AUDIENCE 22 avril 2011

Lors du dernier CTPD du 24 mars 2011, nous avons fait part de notre interrogation portant sur l'utilisation de crédits alloués pour l'achat de stores vénitiens au Centre des Finances de Brest pour un montant global de 38 880 € et co-financés à hauteur de 10 000 € par le budget du CHS.

Suite aux premières informations portées à notre connaissance lors du CTPD du 24 mars 2011 il nous a été confirmé que ces crédits prévus pour l'achat de stores avaient été affectés au remplacement d'ouvrants sur le site du CFP de Brest.

Cette dépense ne correspondant donc en aucune façon au vote du budget du CHS du 30 mars 2010, les agents qui avaient exprimé ce besoin, réitéré lors de la visite des membres du CHS sur site le 15 février 2011, ont donc été privé d'un aménagement contribuant à l'amélioration de leurs conditions de travail.

**Comme indiqué en déclaration liminaire du CTPD du 19 avril nous ne pouvions, sur un tel sujet, nous satisfaire du fait accompli.**

**Nous avons donc sollicité une audience auprès du Président du CHS (Gilles MONNERIE), afin de pouvoir clarifier cette situation et trouver une solution susceptible de réparer le préjudice subi par le CHS et les agents.**

Lors de cette audience qui s'est tenue à Brest le 22 avril dernier, nous avons rappelé que les crédits du CHS n'avait pas vocation à être utilisé pour des opérations de remise au norme des locaux, a fortiori s'il s'agit d'opérations non prévues au budget départemental du CHS.

Les orientations nationales 2011 en matière d'hygiène et sécurité définissent les axes prioritaires dans lesquelles les CHS doivent s'inscrire notamment sur les questions liées aux risques psychosociaux, amiantes, TMS (troubles musculo-squelettiques).

Pour répondre au problème soulevé par la délégation **FO DGFIP** sur l'utilisation des crédits « stores » du CFP de Brest, le Président du CHS, Gilles MONNERIE, a reconnu que le financement avait bien servi à l'achat d'ouvrants en dépit des engagements budgétaires.

Il a souhaité qu'à l'avenir les décisions budgétaires puissent se faire à partir de devis précis ce qui permettrait d'éviter ce type d'erreurs.

Un marché public sera donc lancé afin de régulariser la situation et permettre l'installation des stores sur les deux façades nord et sud du CFP de Brest. La procédure d'urgence d'appel d'offre devrait à priori permettre une installation partielle de stores d'ici l'été.

Nous avons donc pris acte de cette décision de bon sens qui aurait sans doute pu trouver un épilogue plus rapide. Pour **FO DGFIP** il était important de faire respecter les engagements budgétaires du CHS 2010.

**La délégation FO DGFIP** : Didier KERDONCUFF ; Erick GUERRY.